

CONVOCATION

Le Conseil municipal de Charentilly est convoqué le lundi 16 janvier, à 20 heures 30, en séance ordinaire, salle de la mairie.

Convocation affichée le 11 janvier 2012.

Ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance.
- Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du lundi 19 décembre 2011.
- Informations sur les marchés souscrits et approbation d'avenants au marché école.
- Questions diverses.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 16 JANVIER 2012

A 20 HEURES 30

L'an deux mil douze, le seize janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques Boullenger, maire.

Étaient présents :

Mme Dutertre 1^{ère} adjointe, M. Lehagre 2^{ème} adjoint, M. Motard 3^{ème} adjoint, Mme Bouin, 4^{ème} adjointe.

M. Guyon, M. Meichel, M. Rué, Mme De Sousa, Mme Cheruau, M. Biard, Mme Lamamy-Lacoste, M. Savard, M. Hatwell, Conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absent :

M. Galopin.

M. le maire ouvre la séance à 20 h 30.

NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Au scrutin public et à l'unanimité, M. Rué, Conseiller municipal est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 DECEMBRE 2011 :

Le compte-rendu n'ayant pas fait l'objet d'une transmission auprès des membres du Conseil municipal, après délibération, sa présentation pour adoption est repoussée à la prochaine séance ordinaire du lundi 20 février.

INFORMATION SUR LES MARCHES SOUSCRITS ET APPROBATION D'AVENANTS AU MARCHE DE L'ECOLE.

3 novembre 2011 : hors marché école.

Jeux de plein air école, entreprise GTTP à Vouvray pour 7 808, 00 €HT.

- Jeu de grimpe et revêtement spécifique qui va avec.

3 novembre 2011 : hors marché école.

- Borne incendie pour défense école Compagnie Fermière des Services Publics (Véolia-Eau) à Joué les Tours pour 2 035,34 €HT.
- Branchement eau potable école, Compagnie Fermière des Services Publics (Véolia-Eau) à Joué les Tours pour 1 592,32 €HT.

9 janvier 2012 :

- Acquisition d'un tracteur tondeuse de marque John Deere pour 17 206,77 € HT, Equip'Jardin à Saint Cyr sur Loire.

6 janvier 2012 :

- Acquisition d'un tracto-pelle de marque New Holland pour 38 963,00 € HT, Ouvrard Vendée TP et BTP à Antigny (Vendée).

AVENANTS TRAVAUX CONSTRUCTION NOUVELLE ECOLE.

M. le maire expose au Conseil municipal que dans le cadre des travaux de la nouvelle école, il s'est avéré nécessaire d'engager des travaux complémentaires de certains marchés initiaux :

Lot 1 – VRD - entreprise GTTP à Vouvray

avenant 1	pour	12 558,27 €HT
avenant 2	pour	2 485,00 €HT

Lot 10 - Cloison – Isolation – Plafond placostill - entreprise Dordoigne à Montlouis sur Loire

avenant 1	pour	3 706,80 €HT
-----------	------	--------------

Lot 17 - Electricité – Courants forts et faibles - entreprise Inéo Centre à Parçay Meslay

avenant 1	pour	3 278,89 €HT
avenant 2	pour	11 803,39 €HT

Le Conseil municipal est appelé à entériner ces décisions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et au scrutin public et à l'unanimité.

- Autorise M. le maire à mener à bien l'exécution de ces avenants et en assurer le paiement.

QUESTIONS DIVERSES.

M. le maire fait part au Conseil municipal que par certificat administratif en date du 23 décembre 2011 et selon les règles de la comptabilité publique, sur le budget principal une somme de 800 € a été prélevée à l'article 020 – dépenses imprévues pour être imputée à l'article 6218 – Autres personnels extérieurs, afin de rééquilibrer le chapitre de dépenses s'y rattachant.

M. le maire informe le Conseil municipal que l'INSEE vient de publier la population de notre commune au 1^{er} janvier 2012, soit 1113 habitants.

Mme Bouin 4^{ème} adjointe rend compte de la réunion qui s'est tenue en mairie le 10 janvier en présence de représentants des associations locales. Il a notamment été demandé à ces associations leurs besoins en locaux et mobilier.

Mme Bouin indique que la prochaine fête du village suivie d'un feu d'artifice se déroulera le samedi 7 juillet.

Le Conseil municipal va maintenant engager une réflexion sur le devenir des bâtiments communaux du centre bourg et plus particulièrement sur l'ancienne école.

Sans autre question, M. le maire lève la séance à 21 heures.

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 20 février 2012 à 20 h 30.

M. le Maire,

Jacques Boullenger.